



## Profil de l'IADI

L'Association internationale des systèmes de garantie des dépôts (IADI), personne morale de droit suisse à but non lucratif et créée le 6 Mai 2002 est domiciliée à la Banque des Règlements Internationaux à Bâle (Suisse). L'IADI est l'organisation internationale de référence pour la garantie des dépôts.

### Vision

Partager dans le monde l'expertise en matière de garantie des dépôts.

### Mission

Contribuer à mettre en valeur l'efficacité de la garantie des dépôts en promouvant des orientations et en stimulant la coopération internationale.

### Objectifs

Contribuer à la stabilité des systèmes financiers en promouvant une coopération internationale dans le domaine de la garantie des dépôts, en apportant des orientations pour installer de nouveaux ou renforcer les systèmes de garantie des dépôts existants, et encourager un large contact international entre les systèmes de garantie des dépôts et les autres parties intéressées.

### Gouvernance et Organisation

L'autorité de tête de l'Association est l'**Assemblée générale**. Le **Conseil exécutif** en assure le bon fonctionnement. Le Président du Conseil exécutif et Président de l'IADI est Jerzy Pruski, Président du Fonds de Garantie de Pologne. Rose Detho Directrice du Fonds de Garantie du Kenya est trésorière. Le Secrétaire général est Gail Verley. L'Assemblée générale se tient tous les ans et le Conseil 3 fois par an.

Des **Comités permanents** assistent le Conseil exécutif dans ses activités et se réunissent 3 fois par an.

Le **Comité Gouvernance** anime les discussions sur les objectifs stratégiques et les priorités de l'Association, fixe le code de bonne conduite et définit les termes de référence encadrant l'action des autres comités.

Le **Comité d'Audit** assure l'intégrité des informations financières.

Le **Comité Finances et Plan** pilote les ressources financières de l'Association, élabore budgets, business plans et rapports financiers de l'IADI.

Le **Comité Adhésion et Communication** développe et pérennise le cercle des Participants, et mène les actions de communication.

Le **Comité Recherche et Orientations** mène des travaux de recherche, développe et promeut les orientations et les principes essentiels des systèmes de garantie des dépôts.

Le **Comité Formation et Conférences** déploie les programmes de formation et de développement des collaborateurs. Le Programme de Développement des Compétences IADI est conçu pour la mise en place d'assistance technique en matière de garantie des dépôts et de résolution de crise bancaires pour les Participants de l'IADI et les non membres. Voir conditions d'inscription sur le site web IADI.

Le **Comité Données et Etudes** définit les orientations pilote la base de données et le système d'information de l'IADI. Il en assure la sécurité et la fiabilité.

Des **Comités Régionaux** ont été créés en **Afrique, Asie-Pacifique, Caraïbes, Eurasie, Europe, Amérique Latine, Moyen-Orient et Afrique du Nord, et Amérique du Nord**, pour l'émergence des enjeux d'intérêt commun. Leurs événements ont lieu au moins une fois par an.

### Participants à l'IADI

#### Membres

Entités qui par la loi ou par convention offrent une garantie des dépôts ou un dispositif de protection des déposants. Actuellement, 75 Membres (liste ci-dessous).

#### Associés et Observateurs

Les Associés sont les entités ne remplissant pas tous les critères des Membres, et qui envisagent la création d'un système de garantie des dépôts ou qui participent au filet de sécurité financière, ils sont directement concernés par l'assurance dépôts. Sont actuellement au nombre de 7 (liste ci-dessous).

Les Observateurs sont les autres parties prenantes à but non lucratif, organisations internationales, institutions financières ou cabinets professionnels.

#### Partenaires

Entités ayant conclu une entente de coopération avec l'IADI. Actuellement 12 institutions Partenaires (liste ci-dessous).

#### Cotisations

Membres: cotisation annuelle de 11 390 CHF, dotation initiale de 11 390 CHF (payable sur 2 ans). Associés et Observateurs : cotisation annuelle respectivement de 8 542,50 et 5 695 CHF.

Partenaires : aucune cotisation.

#### Événements

Lors de son Assemblée générale, l'IADI organise une Conférence Annuelle. La 12<sup>ème</sup> Conférence organisée par le SEDESA a eu lieu à Buenos Aires (Argentine, nov. 2013). La conférence de l'année dernière *Garantie des dépôts et filet de sécurité financière* a eu lieu à Londres (Royaume-Uni, oct. 2012). Les thèmes des Conférences précédentes ont été : *Après la crise, un cadre renforcé de stabilité financière* (Pologne, oct. 2011), *Filets de sécurité financière de demain* (Japon, oct. 2010), *Principes essentiels pour des régimes efficaces d'assurance-dépôts* (Suisse, sept. 2009), *Stabilité financière et accès aux services bancaires* (USA, oct. 2008), *Garantie des dépôts et protection des consommateurs* (Malaisie, oct. 2007), *Placer la barre plus haut* (Brésil, nov. 2006), *Défis posés aux systèmes de garantie des dépôts par la résolution des faillites bancaires* (Taipei, sept. 2005), *Boîte à outils des systèmes de garantie des dépôts* (Suisse, oct. 2004), *Protection effective des déposants : renforcer les modes de gouvernance* (Corée du Sud, oct. 2003), *Gestion des transitions pour les praticiens de la garantie des dépôts* (Suisse, mai 2002). La Conférence 2014 aura lieu à Port of Spain (Trinidad et Tobago).

La seconde Conférence de Recherche IADI s'est tenue en avril 2013 sur le thème *Evolution du cadre de l'assurance dépôts : caractéristiques des régimes de résolution* ; la première s'est tenue en juin 2011 sur *Crise financière : rôle de la garantie des dépôts*.

Les conférences de recherche sont ouvertes aux universitaires et praticiens du monde entier : les sessions 2013 ont porté sur *Gestion de l'indemnisation et des remboursements des déposants*. En 2012 le programme a inclus *Systèmes de garantie des dépôts : cadre juridique et questions juridiques spécifiques*. Les sessions antérieures ont porté sur *Systèmes intégrés de garantie*, *Systèmes islamiques de garantie des dépôts*, *Evaluation et gestion de fonds*, *Indemnisation et remboursement*, *Enjeux transnationaux*, *Résolution des crises bancaires* et *Planification stratégique*.

Depuis 2010, l'IADI organise des séminaires conjointement avec le FSI. Le dernier a porté sur *Résolution de crise bancaire et enjeu pour la garantie des dépôts*, et a accueilli des superviseurs



et assureurs dépôts de plus de 40 juridictions à Bâle, Suisse (Août 2013).

### Principes Essentiels

Dans le but de renforcer l'efficacité de ses Participants et de répondre à leurs besoins, l'IADI entreprend une démarche de recherche qui aboutit à l'élaboration de grands principes et lignes de cadrage de la garantie des dépôts. « *Principes Essentiels pour un Système de Garantie des Dépôts Efficace* » a été publié par le Comité de Bâle de supervision bancaire et l'IADI le 18 juin 2009, puis transmis au CSF (ou Financial Stability Board-FSB).

L'IADI, le BCBS, le FMI, la Banque Mondiale, l'EFDI et la Commission Européenne ont collaboré au développement d'une Méthodologie d'Évaluation de Conformité des Systèmes de Garantie des Dépôts aux Principes Essentiels destiné à devenir un outil de référence. Elle inclut une auto-évaluation, un programme d'évaluation du secteur financier (FSAP) piloté par le FMI et la Banque Mondiale, et des programmes d'analyse comparée pilotés par le Conseil de Stabilité Financière et le G20. La Méthodologie a été approuvée par le Comité exécutif de l'IADI en décembre 2010, et soumise au Conseil de Stabilité Financière pour l'inclure à son recueil de 12 Standards Internationaux. Dans la continuité de ces travaux, l'IADI opère actuellement à la mise à jour de certains des Principes Essentiels, ce qui devrait être terminé avant la fin de l'année.

### Recherche et Orientations

Quatre notes de cadrage sur *Sensibilisation des publics, Systèmes et processus de remboursement, Niveau de couverture de la garantie des dépôts et Limiter l'aléa moral* ont été publiées et soumises au CSF (FSB) : Deux autres sont en préparation pour publication en 2014. L'IADI a organisé des formations sur la Méthodologie d'Évalua-

tion de Conformité à Washington DC, Tirana, Bâle, Abuja, Kuala Lumpur, Bogota, puis Nairobi, Port of Spain et Istanbul. L'IADI a signé un accord collaboratif avec le FMI et la Banque Mondiale portant sur la participation aux évaluations FSAP avec la mise à disposition d'experts IADI.

Les notes d'orientation publiées récemment sont : *Détection et intervention précoces et Accès aux services financiers*. Cinq projets sont en cours : *Relations avec les Tiers fautifs d'une Banque en Faillite et Fraudes à la Garantie des Dépôts, Systèmes Intégrés de Garantie, Mise à jour des Principes Directeurs pour la Résolution des Faillites Bancaires, Recouvrement sur Actifs des Banques en Faillite et Implications du Bail-In sur l'Assurance-Dépôts et ses Ressources*. Deux autres notes que sont *l'Assurabilité des Dépôts et Comptes d'Investissement Islamiques*, et *Implémentation des systèmes d'Assurance-Dépôts Islamiques* seront finalisés prochainement.

Les publications précédentes ont été : *Élaboration de Systèmes et Processus d'Indemnisation Efficaces et Gestion des crises systémiques, Repères pour le Développement de Systèmes de Primes Différentielles* (2011, mise à jour de la note de 2005), *Orientations pour l'Etablissement d'un cadre de protection juridique des systèmes de garantie* (2010), *Gouvernance des systèmes de garantie des dépôts* (2009), *Information du public sur les systèmes de garantie des dépôts* (2009), *Financement des systèmes de garantie des dépôts* (2009), *Relations efficaces entre participants du filet de sécurité financière* (2006), *Traitement des faillites bancaires* (2005), *Systèmes de primes différentielles* (2005). En outre, l'IADI a produit 7 notes exploratoires, 4 publications régionales et une note d'information. Ces documents sont disponibles sur le site web IADI.

Pour de plus amples informations sur les événements internationaux et sur les publications (rapports annuels, notes d'orientation, notes de recherche, newsletters, liste des formations et autres présentations) ou sur les prestations, consulter le site web : [www.iadi.org](http://www.iadi.org).

### Pour rejoindre l'IADI :

Adresser le dossier d'adhésion au Secrétaire Général. Puis examen et approbation par le Conseil Exécutif (formulaire sur [www.iadi.org](http://www.iadi.org)).

### Pour contacter l'IADI :

<b>Siège</b>	c/o Banque des Règlements Internationaux Centralbahnplatz 2 CH-4002 Bâle, Suisse	
<b>Tél :</b>	+41 61 280 99 33 –	Fax : +41 61 280 95 54
<b>Mél :</b>	<a href="mailto:service.iadi@bis.org">service.iadi@bis.org</a> - Site internet : <a href="http://www.iadi.org">www.iadi.org</a>	
<b>Carlos Isoard :</b>	Secrétaire Général - <a href="mailto:gail.verley@iadi.org">gail.verley@iadi.org</a>	
<b>Tél :</b>	+41 61 280 99 31 / 66 41 76 350 31	
<b>Kim White :</b>	Secrétaire Général Adjoint - <a href="mailto:kim.white@iadi.org">kim.white@iadi.org</a>	
<b>Tél :</b>	+41 61 280 99 33 / +41 76 350 99 33	

**Membres:** Albanian Deposit Insurance Agency; Australian Prudential Regulation Authority; Autorité des marchés financiers (Québec); Azerbaïdjan Deposit Insurance Fund; Corporacion de Proteccion del Ahorro Bancario (Uruguay); Banco de Guatemala como Administrador del Fondo para la Proteccion del Ahorro; Bangladesh Bank; Bank Al-Maghrib, Fonds Collectif de Garantie des Dépôts (Maroc); Bank of Uganda; Bank Deposit Guarantee Fund (Roumanie); Bank Deposit Security Fund (Soudan); Bank Guarantee Fund (Pologne); Barbados Deposit Insurance Corporation (Barbades); Brunei Darussalam Deposit Protection Scheme; Bulgarian Deposit Insurance Fund (Bulgarie); Canada Deposit Insurance Corporation; Central Deposit Insurance Corporation; Corporacion del Seguro de Depositos (Equateur); Credit Union Deposit Insurance Corporation of British Columbia (Canada); Fonds de Protection des Dépôts et Instruments Financiers (Belgique); Deposit Guarantee and Investor Protection Foundation of the Liechtenstein Bankers Association; Deposit Guarantee Fund of Finland; Deposit Guarantee Fund (Ukraine); Insurance Agency (Fédération de Russie); Deposit Insurance Agency (Bosnie et Herzégovine); Deposit Protection Agency of Kyrgyz Republic; Deposit Insurance Agency of Serbia; Deposit Insurance and Credit Guarantee Corporation, Reserve Bank of India; Deposit Insurance Board of Tanzania; Deposit Insurance Corporation (Trinidad et Tobago); Deposit Insurance Corporation of Japan; Deposit Insurance Corporation of Mongolia; Deposit Insurance Corporation, Central Bank of The Bahamas; Deposit Insurance Fund (République Tchèque); Deposit Insurance Fund of Kosovo; Deposit Insurance Fund of Lybia; Deposit Insurance of Vietnam; Deposit Protection Agency (Thaïlande); Deposit Protection Corporation (Zimbabwe); Deposit Protection Fund Board (Kenya); Deposit Protection Fund of the Association of German Banks; Deposit Protection of Swiss Banks and Securities Dealers; Deposit Protection Fund (Montenegro); Federal Deposit Insurance Corporation (USA); Financial Services Compensation Scheme (UK); Fondo de Garantía de Depósitos de las Instituciones Financieras (Nicaragua); Fondo de Protección Social de los Depósitos Bancarios (Venezuela); Fondo de Garantías de Instituciones Financieras (Colombie); Fondo de Seguro de Depósitos (Pérou); Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (France); Fondo de Garantía de Depósitos, Banco Central del Paraguay; Fundo Garantidor de Créditos (Brésil); Fundo de Seguro de Depósitos (Honduras); Guernsey Banking Deposit Compensation Scheme; Hellenic Deposit and Investment Guarantee Fund; Hong Kong Deposit Protection Board; Indonesia Deposit Insurance Corporation; Institut National de Garantie des Dépôts (Liban); Instituto de Garantía de Depósitos (Salvador); Instituto para la Protección al Ahorro Bancario (Mexique); Interbank Deposit Protection Fund (Italie); Jamaica Deposit Insurance Corporation; Jersey Bank Depositors Compensation Board; Jordan Deposit Insurance Corporation; Kazakhstan Deposit Insurance Fund; Korea Deposit Insurance Corporation; Malaysia Deposit Insurance Corporation; National Deposit Insurance Fund of Hungary; Nigeria Deposit Insurance Corporation; Palestine Deposit Insurance Corporation; Philippine Deposit Insurance Corporation; Savings Deposit Insurance Fund of Turkey; Seguro de Depósitos Sociedad Anónima (Argentine); Singapore Deposit Insurance Corporation; and Swedish National Debt Office.

**Associés:** Bangko Sentral ng Pilipinas, Bank of Algeria, Bank of Mauritius, Bank of Thailand, the National Treasury and South African Reserve Bank (South Africa), the Ministry of Finance (British Virgin Islands), and the Central Bank of Lesotho.

**Partenaires:** Asian Development Bank Institute, Association of Supervisors of Banks of the Americas, Centro de Estudios Monetarios Latinoamericanos, European Bank for Reconstruction and Development, European Forum of Deposit Insurers, Inter-American Development Bank, International Bank for Reconstruction and Development (The World Bank), International Monetary Fund, The SEACEN Centre, the Toronto International Leadership Centre for Financial Sector Supervision, the Union of Arab Banks and the U.S. Department of the Treasury, International Affairs, Office of Technical Assistance (OTA), Banking Financial Services Team.